

© Shutterstock.com / seif2004

© Shutterstock.com / Ingorthand

© Shutterstock.com / DenisMoskvinov



Pour les 6-11 ans et 12-15 ans

# SÉJOURS ÉTÉ 2020

Du 6 juillet au 21 août 2020



Ville de  
**Fleury-  
Mérogis**



## AVERTISSEMENT

À ce jour, les départs pour les différents séjours proposés ne sont pas encore garantis ! Ils sont conditionnés aux autorisations du gouvernement.



# LE DROIT AUX VACANCES POUR TOUS UN DROIT À CONQUÉRIR PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE



Après des semaines de confinement, nos enfants auront plus que jamais besoin cet été de respirer, de retrouver le goût de la nature et du vivre-ensemble. Il en va de leur bien-être, de leur développement en tant qu'individu et citoyen.

Pourtant, chaque année, près d'un quart des jeunes de moins de 19 ans ne peuvent partir en vacances parce que leurs parents n'ont pas les moyens suffisants. Cette inégalité, cette « fracture touristique », va très certainement s'aggraver suites aux conséquences de la crise sanitaire où plus de 10 millions de salariés, des mères et pères de famille, se sont retrouvés au chômage partiel.

Fidèle à ses valeurs de solidarité et de fraternité, la municipalité se mobilise face à la crise pour permettre aux jeunes Floriacumois de partir en vacances.

Pour nous, les vacances constituent un droit fondamental, un droit qui participe à l'émancipation et à l'autonomie des enfants et des

jeunes au même titre que la culture ou l'éducation. Mais ce doit être aussi la conquête du temps libre pour construire des projets pour soi-même et s'échapper du quotidien.

Cette année, nous faisons donc le choix d'élargir le nombre de places proposé à nos enfants pour partir en vacances. 50 jeunes de 6 à 15 ans pourront ainsi profiter d'un séjour été contre 20 l'an passé. Il s'agit là d'une avancée considérable témoignant de notre détermination à faire des vacances un véritable droit accessible au plus grand nombre.

Je vous invite à découvrir dans cette brochure les belles destinations et activités culturelles et sportives que nous vous proposons cette année et qui en raviront plus d'un.

Cet été, c'est une grande bouffée d'oxygène que nous offrons à nos enfants. Qu'ils puissent tout simplement profiter de leurs vacances, découvrir de nouveaux paysages, de nouveaux horizons et faire de belles rencontres.

**Olivier CORZANI**  
Maire de Fleury-Mérogis



Saint-Hilaire-de-Riez est une commune du centre Ouest de la France, située en Vendée, à 70 km de Nantes. Découvrir Saint-Hilaire, c'est profiter à la fois de la magie de l'océan, de la quiétude de la forêt et du charme des marais ancestraux. Le centre de vacances possède 12 ha de terrain entièrement clos, à 150 m. de la plage avec un accès direct au rivage de l'océan Atlantique, au travers des dunes. Il suffit de 15 mn de marche pour accéder à la plage surveillée.

**Transport :** en train de Paris à St-Hilaire-de-Riez ou la Roche-sur-Yon

**Effectif :** 30 enfants

**Encadrement :** 1 directeur, 1 animateur pour 8 enfants dont 1 animateur PSC1. Encadrement des activités spécifiques par des brevets d'État.

**Hébergement :** le centre est équipé de plusieurs bâtiments, en chambres

de 2 à 4 lits, la plupart équipées de sanitaires, des salles d'activités près des chambres, un bâtiment pour la restauration et un espace barbecue.

**Formalités :** certificat médical autorisant la pratique d'activités physiques et sportives. Le brevet de natation de 25 m. ou le test anti-panique obligatoire pour les activités nautiques.

## SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

- Du 9 au 23 juillet → 5 places
- Du 5 au 19 août → 5 places



**Caravelle**  
8 ans et moins  
(1 SÉANCE)

**Optimist**  
8 ans et moins  
(1 SÉANCE)

**Char à voile**  
à partir de 9 ans  
(1 SÉANCE)

**Catamaran**  
à partir de 9 ans  
(1 SÉANCE)

Découverte de la ville de Saint-Hilaire-de-Riez avec son patrimoine

Balades en forêt et sur la plage

Activités autour du milieu environnant et de la vie et des métiers des hommes

Baignades à la mer et jeux sur la plage

Participation aux festivités vendéennes



## SEYTROUX

- Du 22 juillet au 5 août → 5 places
- Du 7 au 21 août → 5 places



**Accrobranche**  
Par groupes  
(6-8 ans - 9-11 ans)  
(1 SÉANCE)

**Randonnée**  
Par groupes  
(6-8 ans - 9-11 ans)  
(1 SÉANCE)

**Escalade**  
Par groupes  
(6-8 ans - 9-11 ans)  
(1 SÉANCE)

Activités autour du milieu environnant et de la vie et des métiers des hommes

Randonnée avec pique-nique

Baignades en piscine sur le centre

Découverte des alpages

Construction de barrage dans la rivière

Visite de la fromagerie

Le Chalet « l'Écho des Montagnes » est situé à Seytroux à 860 m. d'altitude dans le département de la Haute-Savoie à 10 minutes de Morzine et Avoriaz. Il se situe dans un cadre naturel remarquable qui a su garder son authenticité et sa tranquillité. L'été c'est le point de départ de sentiers en zone de forêt qui mène aux alpages. Le chalet est composé de 2 bâtiments entouré d'un grand terrain de jeux, avec une piscine extérieure chauffée.

**Transport :** en train de Paris à Thonon-les-Bains, puis liaison en car jusqu'au centre.

**Effectif :** 20 enfants.

**Encadrement :** 1 directeur, 3 animateurs BAFA dont 1 PSC1 et 1 SB. Encadrement des activités spécifiques par des brevets d'État.

**Hébergement :** le centre est équipé de 2 bâtiments avec des chambres de 4 à 8 lits, la plupart équipées de

sanitaires. 3 salles d'activités. Salle à manger ambiance montagne avec une cuisine traditionnelle.

**Formalités :** certificat médical autorisant la pratique d'activités physiques et sportives.





## SAINT-PALAIS-SUR-MER

• Du 6 au 20 juillet → 5 places  
• Du 3 au 17 août → 5 places

Située sur la côte Atlantique, à deux pas de Royan, Saint-Palais-sur-mer offre une multitude de paysages bordés de forêts, de grandes plages de sable fin et de côtes rocheuses. Les plages sont parsemées de ces fameux carrelets, qui sont un des patrimoines de la Charente Maritime. Le Centre « Louis-Gaston ROUSSILLAT » possède un parc de 2 hectares, entièrement clos et offre divers espaces : terrains de sport (football, volley-ball et tennis) et une piscine. Il suffit de 15 minutes à pied pour accéder à la plage surveillée.

**Transport :** en train de Paris à Royan, puis liaison en car jusqu'au centre.

**Effectif :** 32 enfants

**Encadrement :** 1 directeur, 1 animateur pour 8 enfants dont 1 surveillant de baignade PSC1. Encadrement des activités spécifiques par des brevets d'État.

**Hébergement :** le centre est équipé de 3 bâtiments d'hébergement. Notre hébergement sera équipé de chambres de 2 à 6 lits avec armoires de rangement individuelles, des sanitaires et douches

individuels, 3 salles de restauration et des salles d'activités sur le centre.

**Formalités :** certificat médical autorisant la pratique d'activités physiques et sportives, le brevet de natation de 25 m. ou test anti-panique obligatoire pour les activités nautiques.



**Voilier collectif**  
8 ans et moins  
(2 SÉANCES)

**Char à voile**  
à partir de 9 ans  
(2 SÉANCES)

**Pêche à pied**

**Activités autour du milieu environnant**  
et de la vie et des métiers des hommes

**Pique nique**

**Balade sur le sentier des douaniers**

**Baignades mer, piscine**

**Découverte de la ville de Saint-Palais-sur-mer**  
avec son patrimoine et ses marchés

**Course d'orientation de pleine nature**



La Charente-Maritime est un département faisant partie du grand sud-Ouest français, au pied de l'océan Atlantique. Les jeunes pourront découvrir les nombreux patrimoines que possède la Charente-Maritime, ainsi que la beauté

des paysages. Les jeunes feront 3 étapes dans des campings de l'île d'Oléron. Ils seront hébergés sous tente durant les 15 jours. Ils organiseront également la vie quotidienne en participant à l'élaboration des menus, la préparation des repas et au rangement du camp.

**Transport :** en train depuis Paris, puis liaison en car jusqu'au camping.

**Effectif :** 30 jeunes maximum

**Encadrement :** 1 directeur, 3 animateurs dont 1 PSC1. Encadrement des activités spécifiques par des brevets d'État.

**Hébergement :** installation dans des tentes de 3 personnes, installation d'un marabout

pour la cuisine et la restauration. Les déplacements entre les campings pourront se faire à pied, en car ou à vélo.

**Formalités :** certificat médical autorisant la pratique d'activités physiques et sportives.

Brevet de 25 m. obligatoire pour les activités nautiques.

## CHARENTE ITINÉRANT

• Du 10 au 24 juillet → 5 places  
• Du 6 au 20 août → 6 places



**Surf ou bodyboard**  
(1 SÉANCE)

**catamaran**  
(1 SÉANCE)

**Paddle**  
dans les marais salants  
(1 SÉANCE)

**Baignade à la mer**

**Visite de sites pittoresques**

**Activités autour du milieu environnant**  
et de la vie et des métiers des hommes

**Randonnées pédestres**





**ARDÈCHE ITINÉRANT**

- Du 10 au 24 juillet → 5 places
- Du 6 au 20 août → 4 places

Ce séjour itinérant se déroulera entre Vallon-Pont-d'Arc et Saint-Martin d'Ardèche, dans un milieu naturel riche, dans le sud de l'Ardèche. Les jeunes feront des étapes de 4 ou 5 jours dans des campings situés au bord de l'Ardèche. La randonnée en canoë de deux jours entre Vallon-Pont-d'Arc et Saint-Martin d'Ardèche (bivouac à mi-parcours) sera l'occasion pour le groupe de découvrir les gorges de la rivière. En véritables spéléologues, les jeunes découvriront les richesses des grottes ardéchoises.

**Transport :** en train jusque Montélimar ou Valence puis liaison en car jusqu'au camping.  
**Effectif :** 30 jeunes  
**Encadrement :** 1 directeur, 4 animateurs BAFA dont 1 PSC1. Encadrement des activités spécifiques par des brevets d'État.  
**Hébergement :** les jeunes seront hébergés dans des campings et seront installés dans des tentes de

3 places. Installation d'un marabout pour la cuisine et la restauration. Les déplacements entre camping se feront en car ou en randonnée pédestre.  
**Formalités :** certificat médical autorisant la pratique d'activités physiques et sportive (spéléologie et canoë).  
 Brevet de 25 m. obligatoire pour les activités nautiques.

**Cycle canoë**  
(EN 2 SÉANCES)  
En randonnée de 2 jours, avec nuit en bivouac et descente de l'Ardèche à travers les plus beaux sites classés.

- Spéléologie
- Randonnées pédestres
- Baignades
- Projets d'activités sur le milieu environnant
- Accrobranche
- Visite de sites pittoresques
- Rencontres sportives



**FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION**

Les fiches de préinscription sont à retourner par mail à [regie@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:regie@mairie-fleury-merogis.fr) ou à déposer à la régie avant le 13 juin 2020.

Les inscriptions seront confirmées par mail ou par téléphone et les dossiers seront remis aux familles sur rendez-vous.



⚠ À ce jour, les départs pour les différents séjours proposés ne sont pas encore garantis ! Ils sont conditionnés aux autorisations du gouvernement.

<b>SAINT-HILAIRE DE RIEZ</b> (Vendée)	<b>SAINT-HILAIRE DE RIEZ</b> (Vendée)	<b>SAINT PALAIS SUR MER</b> (Charente Maritime)	<b>SAINT PALAIS SUR MER</b> (Charente Maritime)	<b>SEYTROUX</b> (Haute Savoie)	<b>SEYTROUX</b> (Haute Savoie)
Du 9 au 23 juillet	Du 5 au 19 août	Du 6 au 20 juillet	Du 3 au 17 août	Du 22 juillet au 5 août	Du 7 au 21 août
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**COCHEZ LE SÉJOUR SOUHAITÉ (2 CHOIX)**

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....

Né.e le : .....

Nom & prénom du responsable : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Tél. domicile : ..... Tél. Portable .....

Avez-vous une aide de la CAF ?  Oui  Non. Si oui, matricule CAF .....

L'inscription définitive sera en fonction des places disponibles, priorité aux enfants n'ayant pas participé aux séjours été en 2019.

**Je m'engage à faire partir mon enfant si celui-ci est retenu pour le séjour. En cas d'annulation, après confirmation de ma part, 30% du séjour me seront facturés, sauf cas dérogatoire.**

À Fleury-Mérogis,  
Le

Signature



PRÉ-INSCRIPTION

12/15 ANS

SÉJOURS ÉTÉ 2020



À ce jour, les départs pour les différents séjours proposés ne sont pas encore garantis ! Ils sont conditionnés aux autorisations du gouvernement.



ITINERANT ARDECHE Du 10 au 24 juillet <input type="checkbox"/>	ITINERANT ARDECHE Du 6 au 20 août <input type="checkbox"/>	ITINERANT CHARENTE MARITIME Du 10 au 24 juillet <input type="checkbox"/>	ITINERANT CHARENTE MARITIME Du 6 au 20 août <input type="checkbox"/>
--	--	--	--

COCHEZ LE SÉJOUR SOUHAITÉ (2 CHOIX)

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....

Né.e le : .....

Nom & prénom du responsable : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Tél. domicile : ..... Tél. Portable .....

Avez-vous une aide de la CAF ?  Oui  Non. Si oui, matricule CAF .....

L'inscription définitive sera en fonction des places disponibles, priorité aux enfants n'ayant pas participé aux séjours été en 2019.

**Je m'engage à faire partir mon enfant si celui-ci est retenu pour le séjour. En cas d'annulation, après confirmation de ma part, 30% du séjour me seront facturés, sauf cas dérogatoire.**

À Fleury-Mérogis,  
Le

Signature

# FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

Les fiches de préinscription sont à retourner par mail à [regie@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:regie@mairie-fleury-merogis.fr) ou à déposer à la régie avant le 13 juin 2020.

Les inscriptions seront confirmées par mail ou par téléphone et les dossiers seront remis aux familles sur rendez-vous.



Fiche de préinscription à transmettre par mail à [regie@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:regie@mairie-fleury-merogis.fr) ou à déposer à la régie avant le 13 juin 2020

## RÉCAPITULATIF DES SÉJOURS PROPOSÉS

LIEU	DATES	AGE	PLACES
ST-PALAIS SUR MER	6 AU 20 JUILLET	6 – 11 ANS	5
ST-HILAIRE DE RIEZ	9 AU 23 JUILLET	6 – 11 ANS	5
SEYTROUX	22 JUILLET AU 5 AOÛT	6 – 11 ANS	5
ST-PALAIS SUR MER	3 AU 17 AOÛT	6 – 11 ANS	5
ST-HILAIRE DE RIEZ	5 AU 19 AOÛT	6 – 11 ANS	5
SEYTROUX	7 AU 21 AOÛT	6 – 11 ANS	5
ARDÈCHE ITINÉRANT	10 AU 24 JUILLET	12 – 15 ANS	5
CHARENTE MARITIME ITINÉRANT	10 AU 24 JUILLET	12 – 15 ANS	5
ARDÈCHE ITINÉRANT	6 AU 20 AOÛT	12 – 15 ANS	4
CHARENTE MARITIME ITINÉRANT	6 AU 20 AOÛT	12 – 15 ANS	6

Les enfants âgés de 6 ans doivent être en CP

## PRIX DES SÉJOURS EN FONCTION DU QUOTIENT

TRANCHE	PRIX FACTURE AUX FAMILLES
1	103.95€
2	207.90€
3	259.95€
4	311.85€
5	363.90€
6	415.80€
7	467.85€
8	519.75€
9	571.80€

Facture éditée au moment du dépôt du dossier.

Paiement possible en plusieurs fois : Chèque ou carte bancaire • Aide aux séjours de la CAF • Espèces



SERVICE RÉGIE UNIQUE

01.69.46.72.20

[regie@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:regie@mairie-fleury-merogis.fr)

